



## **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GRANGE L'ÉVÊQUE**

### **COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 8 NOVEMBRE 2021**

#### **Etaient présents sous la présidence de Denis PHILIPPE :**

Dominique FLEURET, Laure THOYER, David VINCENT, Pascale SEVERIN, Nicolas MENNETRIER, Annie SALAMI, Jean-Yves BRUNEAU

Assistaient également à la réunion : Pauline Tonnelier, Pascal Marchizet, Angélique Drocourt

#### **1/ Approbation du PV de la dernière séance**

Sur proposition du Président, le comité syndical approuve à l'unanimité le PV de la réunion du 22 juin 2021

#### **2/ Désignation d'un secrétaire de séance**

Sur proposition du Président et après appel de candidature, M. Jean-Yves BRUNEAU est élu secrétaire.

#### **3) Création d'un poste de secrétaire du syndicat**

M. le président expose que suite à la démission de Mme Fabienne Groff, il y a lieu de recruter une nouvelle secrétaire.

Le poste de secrétaire n'ayant jamais été inscrit au tableau des emplois, il y a lieu à la fois de créer le poste et de l'ajouter au tableau des emplois.

Le comité syndical approuve ces deux propositions à l'unanimité.

#### **Informations diverses**

##### **Le Président :**

- Livret d'accueil : la rédaction est presque terminée et le livret devrait être disponible au début de l'année 2022.
- Sacs de tri : Un prototype de distributeur de sacs de tri a été réalisé en interne et installé provisoirement dans la salle des fêtes afin de le proposer aux membres du syndicat. Quelques modifications visant à l'améliorer vont y être apportées puis il sera installé aux abords du local pompier.
- Rue Georges Brassens : la voirie est fortement abîmée et des problèmes d'écoulement des eaux pluviales se posent. M. le président présente le devis établi par la société Eiffage et qui porte le coût prévisionnel des réfections à un peu plus de 26 K€TTC.

Il est proposé aux membres de prendre en charge le coût de ces réfections afin de pouvoir solliciter une aide au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux. Le comité décide de la prise en charge en 2022 après l'établissement d'au moins deux autres devis, de solliciter la DETR et de facturer le reste à charges aux deux communes.

- Voie Pillée : des problèmes d'écoulement des eaux pluviales subsistent. Il est prévu d'effectuer des travaux au courant de l'année 2022.
- Rue Eiffel : des banquettes et autres déchets sont présents sur la voie publique. Les riverains vont être contactés afin que le dépôt soit retiré au plus vite.
- Usine de méthanisation : du digestat est à nouveau régulièrement répandu sur la route notamment devant le palais fermier. Un message a été laissé sur le répondeur du responsable sans réponse pour le moment.
- Chauffage de la salle des fêtes : depuis la pose du compteur Linky, la puissance n'est plus suffisante pour que l'on puisse à la fois mettre le chauffage et d'autres appareils électriques tel qu'un aspirateur. Il faudra sans doute revoir l'abonnement.
- La commune de Macey va inviter ses habitants à un petit déjeuner. Une réunion aura lieu à Grange L'Evêque et une seconde à Macey.
- La commune de Saint-Lyé organisera le 18 décembre la distribution des colis pour les anciens.
- Eclairage public : d'importantes coupures ont été constatées après les orages entre 3h et 4h du matin, le 3 novembre et à nouveau ce week-end.
- Ecole primaire :
  - Le devis pour l'ouverture à distance du portillon est arrivé et la commande sera passée rapidement.
  - La cuve à fuel a été nettoyée.
  - Il y a récemment eu un problème important sur une conduite d'eau alimentant la chaudière. Une solution sans créer de tranchée a pu être trouvée.
  - Un contrat a dû être passé avec un dératiseur pour solutionner la présence d'un loir.
- Equipement :
  - L'agent technique a été équipé d'un chariot et d'une bouteille de gaz afin de pouvoir effectuer le désherbage.
  - Une poubelle et un cendrier ont été posés en face de l'école.
- Stationnement : l'arrêté d'interdiction de stationner aux abords de l'école n'est pas respecté. Une tolérance est accordée aux parents d'élève lors de la dépose des enfants mais le reste de la journée ces stationnements ne peuvent être permis. Ce problème est toutefois difficile à résoudre. Le maire de Saint-Lyé explique les problèmes rencontrés par la commune et qui sont également très difficiles à régler.
- Aménagement des locaux du service technique : le marché a été attribué. Le lot 5 étant infructueux, les travaux de peinture seront réalisés en interne.
- Consommation des crédits : les crédits 2021 sont consommés à environ 75 % du budget prévisionnel.

#### **Le Vice-Président :**

- Feuilles mortes : demande si la commune de Saint-Lyé peut prêter l'aspirateur à feuilles dont elle dispose.

#### **Vincent David :**

- Déneigement : il y a du sel en stock. La commune de Macey pourrait mettre à disposition du matériel qui est actuellement en cours de remplacement.

La séance est levée à 19h30.

Le Président,

Denis PHILIPPE

